



PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

**+865 000 ha***D'écosystèmes protégés et gérés durablement***+ 661000**

Hectares couverts dans le delta du Saloum et en Casamance :

**+ 204000**

Hectares couverts :

SENEGAL

15 Aires Marines Protégées et appuyées opérationnellement : Appui en matériel, équipements de surveillance et carburant.

Renforcement des capacités de contrôle et de gestion.

Les alertes de dégradation de la mangrove détectées par l'outil GMW ont été suivies et cartographiées au niveau des Aires Protégées.

GUINEE BISSAU

Parc Naturel de Cantanhez : Plan de gestion validé couvrant 105 000 ha d'écosystèmes (dont 22 000 ha de mangroves).

Parc National de Cacheu : 88 000 ha à prédominance mangrove protégés.

Forêt communautaire de Mata de Uco : 11 122 ha sous gestion communautaire.

SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ

Suivi annuel des oiseaux d'eau coordonné pour la **26ème** fois le long de la voie de migration de l'Atlantique Est dans **19 pays** d'Afrique, dans le cadre du Dénombrement International des Oiseaux d'Eau (DIOE).